

Extrait du Senemag - le magazine du Sénégal dans le monde

<http://senemag.free.fr>

Installation officielle du Comité de pilotage de la conférence sur la propriété intellectuelle

- Economie -

Date de mise en ligne : mercredi 30 juillet 2008

Senemag - le magazine du Sénégal dans le monde

Le Comité de pilotage pour l'organisation de la conférence internationale sur la propriété intellectuelle et le développement économique et social des Etats membres de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI) a été officiellement installé mardi à Dakar, a constaté un reporter de l'APS.

(APS) Le comité a été installé par le ministre d'Etat, ministre des Mines, de l'Industrie et des PME, Ousmane Ngom, en présence du directeur général de l'**OAPI** et des membres du comité dont la création remonte au 21 mai dernier suite à un arrêté.

Le Comité est un organe de préparation, de supervision et de contrôle des activités liées à l'organisation de la conférence internationale sur la propriété intellectuelle et le développement économique et social qui se tiendra du 4 au 6 novembre prochain à Dakar.

Ses principales missions sont la préparation et la coordination des activités de communication relatives à la conférence, l'accueil, l'hébergement et l'organisation des travaux de la conférence.

Il lui revient également d'assurer le secrétariat, l'exploitation des communications et tous les autres documents liés à la conférence.

Ousmane Ngom, par ailleurs président du Comité, a réitéré l'engagement et l'implication de l'Etat du Sénégal pour la réussite de l'évènement.

"Nous avons bien compris toute la signification et toute l'importance d'une telle manifestation en impliquant tous les démembrés et les services de l'Etat compétents", -t-il dit.

"Les plus hautes autorités accordent une importance à cette manifestation tant du point de vue des objectifs que des résultats attendus", a ajouté M. Ngom, estimant que *"l'installation du comité est un tournant et nous allons vers la dernière ligne droite avant la conférence"*.

Pour sa part, le directeur général de l'**OAPI**, **Paulin Edou Edou**, a indiqué que le développement des Etats membres passe non pas seulement par la protection mais surtout par l'exploitation de la propriété intellectuelle en *"mettant sur le marché le fruit de l'invention"*.

"L'objectif aujourd'hui c'est de poser la problématique du développement des Etats membres et aussi comment valoriser la recherche et protéger les artistes", a-t-il poursuivi.

M. Edou Edou a exprimé toute sa reconnaissance à l'Etat du Sénégal qui a accepté d'abriter la conférence mais d'en assurer en même temps certaines dépenses, estimant que cela "n'est pas toujours facile".

La conférence internationale sur la propriété intellectuelle, co-organisée le Sénégal et l'**OAPI**, regroupera plus de 200 participants étrangers, y compris notamment les représentants des Etats membres.

L'OAPI regroupe 16 Etats africains : **Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte-d'Ivoire, Gabon, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée Equatoriale, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad et Togo.**

Installation officielle du Comité de pilotage de la conférence sur la propriété intellectuelle

Mise en place depuis septembre 1962, l' **OAPI** a objectif global de s impliquer étroitement dans le développement des Etats membres en valorisant toutes les possibilités offertes par la propriété intellectuelle.

BS/AD